



# Bastia

CITÀ DI CULTURA

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 23 avril 2026

**Objet** : Election de l'adjoint des quartiers du sud de la ville

**Date de la convocation** : 17 avril 2026

**Date d'affichage de la convocation** : 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 14h00, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

**Nombre de membres composant l'assemblée** : 43

**Nombre de membres en exercice** : 43

**Quorum** : 22

**Nombre de membres présents** : 40

**Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer**

**Etai<sup>ent</sup> présents**: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Hélène BERETTI ; Monsieur Laurent PAPA<sup>ZIAN</sup> ; Madame Emmanuelle DE GENTILI ; Monsieur Pierre ORSINI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Marie STROMBONI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Paul TIERI ; Madame Lauda GUIDICELLI SBRAGGIA ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Monsieur Pierre PIERI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Philippe CIMINO ; Madame Carulina COLOMBANI ; Madame Angelina MANGANO ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Danielle MATTEI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Catherine CASIMIRI ; Monsieur Alain DEL MORO ; Madame Mathilde MATTEI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Madame Emmanuelle LUCIANI ; Monsieur Michel TERRACHON ; Madame Marie- Dominique NASICA ; Monsieur Julien MORGANTI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Madame Allison FIESCHI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Madame Hélène SALGE ; Monsieur Matthieu RICCI ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Madame Valérie IDDA ; Monsieur Michel BRUSCHINI.

**Etai<sup>ent</sup> absents** :

**Ont donné pouvoir** :

Monsieur Philippe VIGNOLI à Monsieur CASTELLANI Pasquale  
Madame Josepha OLIVESI à Monsieur MONDOLONI Jean Martin  
Madame Marie-Claire POGGI à Monsieur FANTI Sylvain

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :  
Madame Mattea LACAVE élue secrétaire de séance prend place

Le conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-7 et L2122-7-2 alinéa 3 ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n°2026/01/MAR/01 en date du 28 mars 2026 portant fixation du nombre d'adjoints ;

**Vu** la délibération de notre collectivité n°2026/01/AVR/03 en date du 23 avril 2026 portant approbation de la création d'un adjoint des quartiers du sud de la ville ;

**Considérant** que ce nouvel adjoint est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

**Considérant** Monsieur François Fabiani est l'unique conseiller municipal dont la candidature a été proposée ;

**Considérant** que le scrutin est placé sous le contrôle de deux assesseurs, Madame Marie Stromboni et Antoine Graziani ;

**Considérant** que l'adjoint nouvellement élu, prendra place au dernier rang dans l'ordre des adjoints ;

Premier tour de scrutin :

**Considérant** que le maire, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de l'adjoint au maire ; que chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc ;

**Considérant** que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- a. Nombre de votants (enveloppes déposées dans l'urne) : 33
- b. Nombre de bulletins blancs et nuls : 2
- c. Nombre de suffrages exprimés : 31
- d. Majorité absolue : 16

**Monsieur François Fabiani ayant obtenu 31 voix,**

*Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,*

*Après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal,*

*A la majorité des votants, Madame Hélène SALGE ; Monsieur Jean Martin MONDOLONI ; Monsieur Matthieu RICCI ; Madame Alison FIESCHI ; Monsieur Jean-Sébastien De Casalta ; Monsieur Julien MORGANTI ; Monsieur Sylvain FANTI ; Monsieur Nicolas BATTINI ; Monsieur Michel BRUSCHINI et Madame Valérie IDDA s'étant abstenus*

**Article 1 :**

**Décide** que le nouvel adjoint occupera le 13<sup>e</sup> rang du poste d'adjoint au maire.

**Article 2 :**

**Désigne** Monsieur François Fabiani en qualité de treizième adjoint au Maire après élection au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés.

**Article 3 :**

**Précise** que le tableau du conseil municipal sera modifié en conséquence et transmis aux services de la préfecture de la Haute-Corse.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

  
Mattea LACAVE

Le Maire,

  
Gilles SIMEONI

*Conformément à l'article R 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.*